

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'Administration

lundi 1^{er} juillet 2024

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 06

Date de transmission de la convocation aux membres : 24/06/2024

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

Président : Boris COULON

Secrétaire de séance : Murielle MASSON

Quorum : 13

Nombre de présents : 18 (18 votants)

Ordre du jour

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Approbation du PV du CA du 28 mai 2024
- Approbation du PV du CA du 30 mai 2024

2. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

- Information programme pHARe
- Bilan pédagogique du chef d'établissement - Vie scolaire – CDI
- Communication concernant l'évaluation de l'établissement

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

- Concession des logements de fonction année scolaire 2024/2025
- Autorisation donnée au CE de signer les conventions d'occupation précaires
- Renouvellement de la COP pour le logement n°2 à Mme GARNAUD du 13 juillet au 31 décembre 2024
- Autorisation de renouvellement et de recrutement AED
- Bal de fin d'année des 3e : Acceptation du don FCPE
- DBM pour info
- DBM pour vote

4. Questions diverses

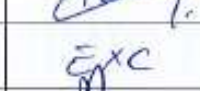
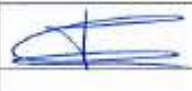
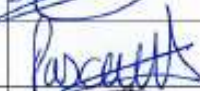
Questions diverses :

À remettre au secrétariat 48 heures avant le Conseil d'Administration

Annexes :
3 annexes

PRÉSENCE au CONSEIL
Séance du 01/07/2024

PRÉSENCE au CONSEIL
Séance du 1^{er} juillet 2024

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom – Prénom	Émargement	Nom – Prénom	Émargement
ADMIN.	Chef d'établissement	COULON Boris			
	Gestionnaire	BLANCHET Aurore			
	C.P.E.	MOREAU Caroline			
ÉLUS LOCAUX	Représentants élus du Conseil Départemental	BOTTON Jacky	Exc		
		BUREAU Marie-Christine			
	Commune siège	LOPEZ Evelyne			
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		PINTENA Gérald			
		DELAIRE Sylvie			
INVITÉS	Agent comptable	DIBAR Jean-Luc			
	Représentant de l'intercommunalité	QUESSON Jacky	Exc.		
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement et de surveillance	FAYEMENDY Adrien			
		VERGNAULT Antoine			
		DERNET Lisa			
		JOLY Marie-Ève			
		CHARRUAUD Angélique			
		CONTE Richard			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MASSON Murielle			
		ANDRE Lysiane			
PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLÈVES	Parents d'élèves	LAMBOUR Olivier	Absent	Kräsmann Radl	
		SOSTARIC Aïcha			
		KEIM Eve			
		PASCAULT Aurélie			
		CHARLES Sandrine			
		TAULLE Laurent			
	Élèves	PASCAULT Clara			
		PETIOT-GERGUIL Maëlys			

Le quorum étant atteint, M. COULON, Principal, ouvre la séance à 18h08.
Mme MASSON est désignée secrétaire de séance.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. COULON énonce l'ordre du jour avec un ajout : marché UGAP + informations crédits globalisés.

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 mai 2024 :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 mai 2024 :

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

• Information programme pHARe

Deux personnels de l'établissement avaient suivi la formation en R22. L'équipe ressource s'est renforcée cette année de Mme RAMBAUD, Mme MOREAU, Mme MALANCHINI et M. PIJASSOU.

Le protocole est présenté par Mme RAMBAUD.

Ce programme de lutte contre le harcèlement s'appuie sur une méthode de préoccupation partagée (MPP).

Protocole pHARe – Programme de lutte contre le HARcèlement à l'école

- **Quoi ?** Méthode de Préoccupation partagée (MPP)
- **Quand ?** Dès le repérage d'une situation d'intimidation par tout personnel de l'établissement, par les parents ou les élèves
- **Comment ?** Entretiens individuels, méthode non blâmante
- **Quelle durée ?** 14 jours

Qu'est-ce qu'une situation d'intimidation ?
Situation conflictuelle entre un élève et un groupe / élève qui commence à perdurer, fait naître un sentiment de rejet pour la victime, un mal-être naissant.

Mise en œuvre de la MPP
uniquement par les membres ressources
→ Pas d'action parallèle des autres personnels de l'établissement

Pilotage : chef d'établissement – M. Coulon **Coordonatrice :**
Equipe ressource : - Vie scolaire : Mme Moreau, Mme Garnaud, Mme Gimenez - Enseignants : M. Pijassou, Mme Rambaud,

Exemple d'action : série d'entretiens avec les élèves responsables de harcèlement ou intimidation en les faisant participer (renverser les rôles) en fonction des situations. Ce qui n'empêche pas d'interpeller le chef d'établissement sur des situations graves. L'objectif est vraiment d'agir le plus tôt possible, bien faire prendre conscience aux uns et aux autres des comportements blessants.

En début d'année, le protocole sera présenté devant les classes et il sera proposé aux élèves de devenir ambassadeur. Une information sera diffusée aux familles pour qu'elles n'hésitent pas à interpeller si besoin.

M. COULON ajoute que cette année, nous n'avons pas encore d'ambassadeur et nous n'avons donc pas pu renseigner la plateforme pour être labellisé niveau 1.

Mme PASCAULT demande si le cas de harcèlement se passe sur un réseau, le collège peut-il être impliqué ?

Mme RAMBAUD répond oui selon la situation.

• Bilan pédagogique du Chef d'Établissement

M. COULON présente les moyens attribués pour le fonctionnement de l'établissement.

Les moyens attribués à l'établissement :

La Dotation Horaires Globalisé, les HSE et les unités de Pacte, ont permis Les heures de dédoublements pour chaque classe, les heures de Devoirs Faits (6^{ème} et 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}) ainsi que les actions ponctuelles de cette année.

Utilisation de la part collective du « Pass culture » permettant de financer des interventions culturelles (théâtre) auprès des élèves.

Il remercie particulièrement la commune pour le prêt de la salle Jeanne d'Arc pour les représentations théâtrales.

- Point sur l'évaluation de l'établissement

Le rapport a été envoyé en amont du Conseil d'Administration. Seul point à modifier : la date de création du collège est 1975 et non 1965.

M. COULON rappelle que cette évaluation a pris du temps depuis le début de l'année avec les diverses réunions qui ont impliqué les personnels et les parents d'élèves. Le rapport sera un document de travail pour l'élaboration du projet d'établissement.

M. COULON présente le rapport pédagogique élaboré avec les bilans transmis par les enseignants sur les diverses activités au sein du collège. **Cf : ANNEXE 1**

Il y a un point d'amélioration à revoir avec le conseil départemental concernant les exercices **PPMS** ; l'entrée côté logements n'est pas assez sécurisée.

Il va falloir remettre en fonctionnement une cellule de crise ; cellule qui s'interroge sur les réactions à avoir lors d'une crise majeure (ex : accident, ...).

Le **dispositif « cordées de la réussite »** est à nouveau présenté.

En ce qui concerne le **Parcours Éducatif à la Santé et à la Citoyenneté**, M. COULON rappelle qu'il avait constaté l'absence de CESCE mais bien des actions étaient menées auprès des élèves. D'autres pourront s'ajouter avec la mise en place d'un vrai CESCE.

Parcours artistiques et culturels : grâce au club bridge, un autre lien collège/lycée va pouvoir exister. Les élèves qui ont suivi le bridge en collège pourront continuer au lycée de Jonzac ou Pons. Points forts de cette activité : concentration, maîtrise de soi, ...

Des **séances de cinéma** ont encore pu être financées par la FCPE.

Préparation de la rentrée des élèves de 6^e :

Une certaine problématique peut ressortir et des temps seront prévus à la rentrée avec les classes de 6^e sur le vivre ensemble.

Les **cellules de veille** restent des réunions confidentielles entre le chef d'établissement, la CPE, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire, qui aborde par une expertise partagée des situations complexes.

Mme BLANCHET présente le projet EDUCFI à destination des élèves de 4^e qu'elle a animé avec M. FAYEMENDY autour de l'éducation économique, budgétaire et financière. Cela sensibilise les élèves autour d'un vocabulaire particulier. Elle espère reconduire cette activité l'année prochaine.

• **Bilan vie scolaire**

Mme MOREAU présente le rapport annuel. Cf : ANNEXE 2. Quelques constats sont évoqués.

Stabilité sur les demi-journées d'absence. Un signalement sur un grand nombre d'absences et des discussions tout au long de l'année avec 4 familles qui ont permis d'améliorer les situations d'absentéisme.

Le principal motif d'excuse est maladie sans certificat.

Beaucoup d'absences restent non justifiées. Souvent un relais est fait par la vie scolaire et la CPE qui appellent les familles.

La partie « rendez-vous médical » concerne en particulier les élèves du dispositif ULIS qui ont des soins et suivis en dehors de l'établissement.

Le taux d'absentéisme concerne surtout le niveau 4^e et souvent les mêmes personnes.

Punitions : on est à peu près au même niveau que l'année précédente. Beaucoup plus de croix sur le niveau 6^e.

Chaque semaine un bilan était fait par un AED, ce qui amenait ou pas à une retenue : réel suivi de la vie scolaire à la semaine.

Au niveau des sanctions, les avertissements ont surtout porté sur le travail. (la classe d'âge de 4^e est souvent celle qui se fait le plus remarquer). M. COULON souligne le lien fort avec les parents qui ont été contactés systématiquement lors d'une retenue (pour éviter les contestations).

Mme MOREAU termine sur un point positif : 10 élèves du CVC ont permis la réouverture du foyer entre 13h et 14h.

M. VERGNAULT constate une augmentation des croix et des retenues et demande pourquoi nous sommes en recul sur le nombre d'exclusions temporaires de l'établissement.

M. COULON explique qu'il y a eu plus de sanctions à l'interne.

Il demande si le climat a été plus problématique que l'année dernière ?

Mme JOLY et Mme CHARRUAUD, professeures principales de 6^e disent que oui au niveau des 6^e mais les autres niveaux n'ont rien de significatif.

On aura peut-être une autre expertise à la rentrée avec l'arrivée d'une nouvelle CPE titulaire.

Il y a eu 4 commissions éducatives et 2 conseils de discipline.

Les commissions éducatives ont permis d'apaiser considérablement les rapports avec les familles.

• Bilan du CDI

Le bilan est présenté par Mme DERNET, professeure documentaliste. Cf ANNEXE 3 et lien ci-dessous :

https://www.canva.com/design/DAGJJQK3PYA/We5Bd0Ud2034ZAEmdN-c5Q/edit?utm_content=DAGJJQK3PYA&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=sharebutton

Cette année, le CDI a été ouvert 20 jours de plus que l'année dernière.

Diminution du nombre d'élèves par heure à la pause méridienne mais explosion du nombre d'élèves en période d'oral.

Cette année, les élèves qui sont le plus venus sont les 3^e qui font partie d'une promo fidèle depuis la 6^e.

Mme DERNET présente aussi toutes les revues disponibles au CDI.

Baisse du nombre de prêts par rapport à l'année dernière mais qui reste à un bon niveau. Ce sont souvent les élèves de 6^e qui empruntent le plus de livres. Les élèves de 5^e ont beaucoup moins emprunté, ceci peut être lié à leur fréquentation du CDI.

Augmentation de la lecture de romans même si les BD et mangas restent très lus.

Présentation des activités pédagogiques qui se sont déroulées au CDI.

Dans la partie « ouverture culturelle », il faut ajouter la semaine de la presse.

3. AFFAIRES FINANCIERES

• Attribution des logements de fonction pour NAS (nécessité absolue de service)

L'attribution des logements de fonction comme suit :

N°6 impasse du collège : M. COULON, chef d'établissement. Il n'est pas occupé car de gros travaux sont à prévoir.

N°4 impasse du collège : Mme BLANCHET

Vote pour l'attribution du logement de fonction pour NAS à Mme BLANCHET

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Autorisation donnée au CE de signer les conventions d'occupation précaire**

- **Vote pour l'autorisation donnée au CE de signer les COP**
- POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Renouvellement de la COP pour le logement n°2**

Autorisation de renouveler le principe de location du logement de l'agent de maintenance actuellement occupé par Jody GARNAUD, AED. C'est une convention d'occupation précaire (1^{er} août-31 juillet).

Vote pour le renouvellement du principe de location d'un logement de fonctions en COP

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Autorisation de renouvellement et de recrutement AED**

La dotation en poste AED est arrivée tardivement. Elle reste à 3,75 équivalents temps plein.

Vote pour l'autorisation de renouvellement et de recrutement des AED

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Bal de fin d'année des 3^e : Acceptation du don de la FCPE**

Vote pour le don de 150€ de la FCPE

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **DBM pour info**

Cette DBM concerne une subvention de CGénial et de la fête de la science.

☐ **DBM n°2 (pour info) :**

- actions pédagogiques : subvention CGénial (100,00 €) et fête de la science (304,00 €)
- dons FSE (200,00 €) et FCPE (150,00 €) (bal fin d'année)

- **DBM pour vote**

Ce sont des recettes qui « traînent » (petits versements). On vote ici l'accord de fléchage de ces DBM.

☐ **DBM n°3 (pour vote) :**

- actions pédagogiques : recettes diverses antérieures (192,00 €)
- divers : recettes antérieures (55,20 €)
- SRH - divers recettes antérieures (364,35 €)

vote



Vote pour DBM recettes supplémentaires

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Marché électricité UGAP 2025**

Il s'agit de valider l'engagement avec le groupement de commande UGAP. À partir du 1^{er} janvier 2025, nous ne serons plus à Total énergies mais à Volterre qui passe toujours par UGAP.

Vote pour l'engagement au marché UGAP pour l'électricité 2025

POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Information crédits globalisés**

☐ **Crédits globalisés**

- Frais pour les carnets de correspondances, droits de reprographie, manuels scolaires.

A ce jour, la dotation 2024 n'est pas connue. Reliquat année 2023 : 3 699,80 €

Budget avant dotation 2024 :

Manuels scolaires : 2 939,80 €

Droits de reprographie : 700,00 € (dépenses pour 2024 : 579,70 €)

Carnets de correspondances : 50,00 €

Autres dépenses pédagogiques : 10,00 €

La répartition des crédits globalisés 2024 sera voté lors du prochain Conseil d'Administration.

4. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est parvenue avant la tenue du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, M. COULON lève la séance à 19h53.

Le Principal
Boris COULON



Secrétaire de séance
Murielle MASSON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Masson", written over a horizontal line.

Rapport pédagogique annuel

2023-2024

Protocole pHAre :

Reconstitution d'une équipe ressource : 4 personnels ont suivi une formation cette année. Un protocole a été élaboré. Il est porté à la connaissance du Conseil d'Administration. Il sera transmis aux familles lors des réunions de rentrée.

L'équipe d'ambassadeur sera mise en place à la rentrée 2024.

Evaluation de l'établissement :

L'établissement a été concerné par le processus d'évaluation des établissements du second degré. Ce processus a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative d'octobre à mars. Un comité de pilotage de seize personnes (équipe de direction, personnel administratif, personnel de la collectivité, enseignants, parents d'élèves) a été mis en place, il a mis en œuvre la consultation (questionnaires), préparer et accompagner les 8 réunions (2 par catégorie identifiée) qui en ont découlée et rédiger le rapport d'auto-évaluation transmis fin janvier. L'équipe d'évaluateurs externes est venue sur le collège sur trois demi-journées en février. La restitution s'est tenue fin mars, 45 personnes présentes.

Les moyens attribués à l'établissement :

La Dotation Horaires Globalisé, les HSE et les unités de Pacte, ont permis Les heures de dédoublements pour chaque classe, les heures de Devoirs Faits (6^{ème} et 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}) ainsi que les actions ponctuelles de cette année.

Utilisation de la part collective du « Pass culture » permettant de financer des interventions culturelles (théâtre) auprès des élèves.

Implication forte de la FCPE et du FSE contribuant au financement des séjours et sorties.

Rencontres parents/professeurs sur tous les niveaux.

Fréquentation : 6^{ème} 60%, 5^{ème} 49%, 4^{ème} 35%, 3^{ème} 29%

Réouverture du foyer pour les élèves à partir d'avril.

Niveau 6^{ème} :

Lundi 4 septembre : jour de rentrée pour les 6^{èmes}. Un accueil spécifique par les équipes pédagogiques pendant la première journée de l'année scolaire pour faciliter la prise de repère.

Mardi 5 septembre : présentation des enjeux de la scolarité en 6^{ème} aux parents par les professeurs et l'équipe de direction.

- Emploi du temps :

- 1h de consolidation approfondissement alignée pour toutes les classes de 6^{ème} en S2 le mardi avec une alternance entre le français et les Mathématiques par période.
- 2h de dédoublement hebdomadaire des classes en Français et Mathématiques.
- 1h de devoirs faits/utilisation du numérique par demi-groupe classe hebdomadaire.
- Les 3h de sciences ont été réparties en 1h hebdomadaire pour la S.V.T., les Sciences Physiques et la Technologie

- Atelier « fluence » suite aux évaluations nationales pour 20 élèves : 3 à 4 séances de 20 minutes par semaine de novembre à mai.
- Atelier « Graphothérapie » 1h/hebdo pour 4/5 élèves.
- Intervention de deux Professeures des Ecoles le mercredi matin (10h30 à 12h30) auprès de 20 élèves repérés suite aux Evaluations Nationales, Novembre à mai.
- **Séjour :**
 - o Séjour d'intégration à Lathus St Remy (86) du 28 et 29 septembre 2023 « activités de plein-air ». 8 personnels, 76 élèves. Parents d'élèves, FSE.
- Activité voile à « Port Maubert » 2 jours par classe (mars/avril 2024)
- **Autres actions :**
 - o Concours écriture 6B « Tape m'en 5, c'est pour écrire » organisé par le réseau Canopé et le département. Un groupe de 3 élèves a participé à la finale à La Rochelle le 4 juin.
 - o Théâtre : « La véritable histoire d'Ulysse »
 - o Epreuve oral en juin : thème vu en classe
- **Actions de préventions :**
 - o « Fête de la science : sport et santé. Parc de l'estuaire, plage de Suzac. Professeurs du collège. Transport CD17, financement Espace Mendès France
 - o Sensibilisation harcèlement. 1h par classe avec la gendarmerie
 - o « Éducation aux médias ». 2h par classe, Mme Dernet
 - o Prévention sécurité routière bus 30 janvier 2024
 - o « Journée santé » Professeurs de l'établissement. Intervenante de l'hôpital.

Niveau 5^{ème} :

- **Emploi du temps :**
 - o 2h de dédoublement des classes en Français et Mathématiques hebdomadaire.
- **Séjour :**
 - o Brocéliande (35) du 11 au 13 octobre « Légendes de la Table Ronde ». En lien avec les programmes de Français, d'Histoire et d'Anglais. 6 personnels, 64 élèves.
- **Autres actions :**
 - o Théâtre : « La véritable histoire d'Ulysse »
 - o Canoë Kayak 2 jours par classe (mars/avril 2024). Mme Merle, M. Prouteau, professeurs d'EPS
 - o Découverte des métiers : visite de trois entreprises de Saint Genis en juin : Coopérative agricole « Océalia », l'usine « Eurobedding », la menuiserie « AMCC »
 - o Epreuve oral en juin : un personnage de fiction vu en classe
 - o Passation ASSR1
- **Actions de préventions :**
 - o Sensibilisation harcèlement. 1h par classe avec la gendarmerie

- Septembre à novembre : « Sport et santé », VMA, rythme cardiaque et ventilatoire, besoin énergétique. EPI EPS/SVT, 10h de cours
- Addiction, le tabac : SVT, 1h par classe
- Equilibre alimentaire : SVT, 1h par classe
- « Sécurité routière, préparation à l'ASSR1 ». 1h par classe. Préfecture 17

Niveau 4^{ème} :

- **Emploi du temps :**
 - 2h de dédoublement des classes en Français et Mathématiques hebdomadaire
- **Séjour :**
 - Paris du 3 au 5 avril « Le Louvre, l'Arc de Triomphe, Musée d'Orsay, théâtre, bateaux-mouches, Montmartre, cité des Sciences ». 7 personnels, 70 élèves
- **Autres actions :**
 - « Fake news » : rencontre avec un journaliste du journal « Haute Saintonge ». Métier de journaliste et traitement de l'information. 4C, Mme Dernet, Mme Masson
 - « Cyrano dans ta classe » Théâtre en classe. 1h
 - « Education Financière (Educfi). Mme Blanchet, Secrétaire Générale, M. Fayemendy, ASSEDU. 2h par classe. Partenaires : Banque de France et CD17
 - Activité voile à Port Maubert. Les 3 classes en mai. Mme Merle, M. Prouteau, professeurs d'EPS
 - Epreuve oral en juin : en lien avec le séjour à Paris un monument ou une œuvre
- **Actions de préventions :**
 - Comportements à risques : les effets de l'alcool. SVT 1,5h par classe
 - « Réseaux sociaux » Equipe Mobile de Sécurité 17. 1h par classe
 - « Addictions ». 1h par classe. Mme Beneteau, infirmière de l'établissement. Partenaire : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie et Alcoologie.
 - « Puberté, reproduction, contraception ». SVT Mme Ranzi. 4h par classe

Niveau 3^{ème} :

Mardi 12 septembre : réunion d'information présentant les enjeux de la classe de 3^{ème} auprès des parents.

De janvier à avril, 40 élèves ont suivi un mini-stage en lycée : préparation de leur projet d'orientation.

- **Emploi du temps :**
 - 2h de dédoublement des classes en Français et Mathématiques hebdomadaire.
- Soutien espagnol 4B une demi-heure semaine. Mme Blanco-Acero.
- Atelier LCE anglais 3^{ème} 1h hebdomadaire sur la pause méridienne. Mme Charruaud.
- **Séjour :**
 - Angleterre du 10 au 15 mars « sur les traces de Shakespeare ». 6 personnels, 68 élèves.

- **Autres actions :**

- « Prix littéraire des collégiens ». 3B, rencontre avec Louis Mey « l'orage qui vient ». Remise des prix à Saintes. Mme Terreuil. Partenaire : Conseil Départemental 17.
- « Fâcheux matins » représentation théâtrale.
- DNB blanc en mars.
- « Evalang », évaluation nationale en anglais. Mars.
- Conférence de Mme Cavailles : déportation, devoir de mémoire, 2^{de} guerre mondiale
- Passation de l'ASSR2
- Certification PIX

- **Actions de préventions :**

- « Maladies génétiques ». SVT Mme Ranzi. 1,5h par classe
- « Sport, Sciences et Races ». EPI Mme Ranzi, Mme Dernet, M. Vergnault. 4h par classe
- « Education à la sexualité ». Mme Beneteau, infirmière de l'établissement. Partenaire : Centre de santé sexuelle (sage-femme). 2h par classe
- « Addictions ». Mme Beneteau, infirmière de l'établissement. Partenaires Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie et Alcoologie. 1h par classe
- « Maladies infectieuses, médicaments, vaccin ». SVT Mme Ranzi. 10h pour les 3 classes

Actions disciplinaires et pluridisciplinaires sur plusieurs niveaux :

Journées à thèmes :

- Journée antique : repas romain, exposition, jeux romains (pause méridienne)
- Journée Japon, mis en œuvre par le « club Mangas », animé par Mme Dernet, professeure documentaliste : repas japonais, exposition et qui a été précédé par une sortie à la cité de BD à Angoulême (3 mai)

Latinistes :

- 4^{ème}/3^{ème} : Participation au « Festival antique » à Jonzac regroupant les latinistes de « haute Saintonge »
- Echange épistolaire en latin avec des établissements de France et de Belgique

Concours Les Bios (SVT) : de la 6^{ème} à la 3^{ème} en juin.

« Cordées de la réussite » :

L'établissement est encordé avec le lycée de Pons. Ce dispositif est financé par l'Education Nationale et des fonds européens. M. Conte, référent cordée pour l'établissement. 10 élèves de 3^{ème}.

- Objectifs :
 - Permettre aux élèves encordés de construire leur projet de formation
 - Rencontrer d'autres collégiens, lycéens, avec des actions conjointes

- Renforcer les relations avec les familles

Actions menées : visite de l'ENSEIRB Matméca de Bordeaux. Participation à la conférence sur la mobilité électrique, lycée E. Combes Pons. Partenariat avec des élèves de seconde option Sciences et Laboratoire spécialité Sciences de l'Ingénieur du lycée. Visite de la Cité de l'Espace à Toulouse. Réalisation de fusées hydropneumatiques pour le concours « Faites de la Science » et « CGénial » (Poitiers, 4^{ème} du concours). Participation au festival aéronautique « Le Rêve d'Icare » Royan.

Parcours Avenir :

M. Conte, référent « découverte des métiers ». Mme Rial, Mme Terreuil, M. Miquel, Professeurs principaux. Mme Rambaud, référente dispositif Ulis.

- Forum des métiers à Jonzac, 60 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}
- Forum des métiers de l'industrie à Blaye, 15 élèves de 3^{ème} et 3^{ème} Ulis
- Accompagnement des élèves de 3^{ème} Ulis dans leur recherche de stage
- Stage de découverte en entreprise pour les 3^{èmes} en décembre. Soutenance orale en janvier.
- Stage de découverte en entreprise pour les 4^{èmes} en juin.

Parcours d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

- Cross du collège « Octobre Rose », parc du château de Plassac. Tous les élèves, personnels de l'établissement
- « Journée Nationale de Sensibilisation au harcèlement », 9 novembre. 1h par classe tous les niveaux, enseignants et personnels de l'établissement.
- 4^{ème} et 3^{ème} Ulis : « Vie affective et réseaux sociaux ». Mme Rambaud en partenariat avec Mme Neveu, CIDFF.
- « Semaine de la Presse » mars 2024. Mme Dernet, professeure documentaliste.
- Deux exercices incendie. Tous les élèves et les personnels.
- Deux exercices PPMS. Tous les élèves et les personnels. Partenaires : gendarmerie et Equipe Mobile de Sécurité 17.

Parcours d'Education Artistique et Culturel :

Laboratoire de Mathématiques, Mme Joly, Mme Rial :

- Bridge. Partenaire Fédération Française de Bridge :
Tournoi avec le Club de Jonzac (décembre). Soirée découverte pour les parents (janvier). Tournoi inter collèges à Royan (février). Participation à la coupe Cathiard à Lyon, 12 élèves de 3^{ème} (janvier). Finale Régionale à Niort, 30 élèves (avril). Finale cadets championnat de France à Paris, 6 élèves (mai). Finale scolaire2 championnat de France à Lyon, 2 élèves (juin).
Une Formation d'Initiative Locale à destination des professeurs des Ecoles du secteur du collège (avril) et Mme Rambaud, enseignante référente du dispositif Ulis. Initiation Bridge auprès des élèves de CM2 et 6^{ème} (avril à juin).
- Concours régional de calcul mental, février. Un élève de 3^{ème} premier dans sa catégorie.
- Semaine des Mathématiques, mars. Enigmes proposés à tous les collégiens.
- Rallye Mathématiques (mars) organisé par l'APMEP de l'académie de Poitiers. Participation de la classe de 6B.

Séance de cinéma pour les 6^{èmes}/ 5^{ème} et 3^{ème}. Salle Jeanne d'Arc, en juin

Association sportive du collège :

Nombre de licenciés : 101 élèves, 52 garçons et 49 filles, soit 32% des élèves du collège. Pratique d'activités en loisir avec les Associations Sportives du District. Participation aux compétitions départementales : cross, tennis de table, handball, run and bike, raid. Compétition académique de tennis de table.

Clubs de la pause méridienne :

Des clubs, animés par des professeurs, fonctionnent sur la pause méridienne concernant un peu plus de cent élèves : « Manga », « Jeux », « danse », « ciné », « atelier scientifique », « bridge », Association sportive

Liaison école collège :

Deux réunions entre Professeurs du collège et Professeurs des Ecoles du secteur. Concertation entre les enseignants : résultats des évaluations 6^{ème}, échange de pratiques inter-degrés, conseil de cycle en anglais (janvier), favoriser l'intégration des élèves : échange avec le Principal dans les écoles, une journée d'immersion par école primaire : visite, activités en classe, ...(mai-juin).

Soirée portes ouvertes le 24 mai de 17h30 à 20h00. Implication d'élèves comme guide.

Cellule de veille :

Participe à la cellule de veille : l'assistante sociale, l'infirmière, La COP psy, la CPE, le Principal. Objectifs : appréhender des situations d'élèves en croisant les analyses, apporter des réponses en fonction des problématiques, en assurer le suivi : scolarité, comportement, absentéisme, mal être, santé, ...

La cellule de veille du collège s'est réunie quatre fois et a abordé 23 situations en 6^{ème}, 4 en 5^{ème}, 6 en 4^{ème}, 6 en 3^{ème}.

Rapport Annuel de Fonctionnement de la Vie Scolaire 2023-2024

Rapport Annuel de Fonctionnement de la Vie Scolaire 2023-2024

COMPOSITION ET PARTAGE DES MISSIONS DU SERVICE VIE SCOLAIRE.

Pour cette année scolaire, le service vie scolaire a connu un changement :

Une nouvelle arrivée sur le poste de CPE.

De plus, il y a eu le renouvellement de trois AED en temps plein et 1 AED à 75% en poste.

Chacun d'entre eux ayant pour référence un niveau.

Le service est réparti entre les 4 AED, les grilles de postes ont bien été intégrées. Quelques réunions vie scolaire ont permis à l'équipe d'échanger et de concerter. Les entretiens de fin d'année ont permis de faire un bilan global sur l'année pour chacun d'entre eux et de discuter sur les potentielles aspirations professionnelles.

I/ Bilan Vie scolaire : Absences et retards

La gestion des absences et des retards sont pour la totalité justifiés et gérés sur Pronote. Les parents justifient d'eux même ces derniers. La vie scolaire prend le relais en envoyant un sms dans un premier temps en cas de non-justification de la part des responsables. La CPE prend ensuite le relais en envoyant un premier et un second rappel aux familles par mail et/ou par échange téléphonique. Selon les circonstances, l'appel aux responsables légaux pour un rendez-vous et/ou le recours aux partenaires spécialisés (infirmière, PsyEN ou AS) est rapidement mis en place.

Des signalements peuvent être effectués en cas de trop grand nombre d'absences injustifiées et/ou en cas d'absences abusives.

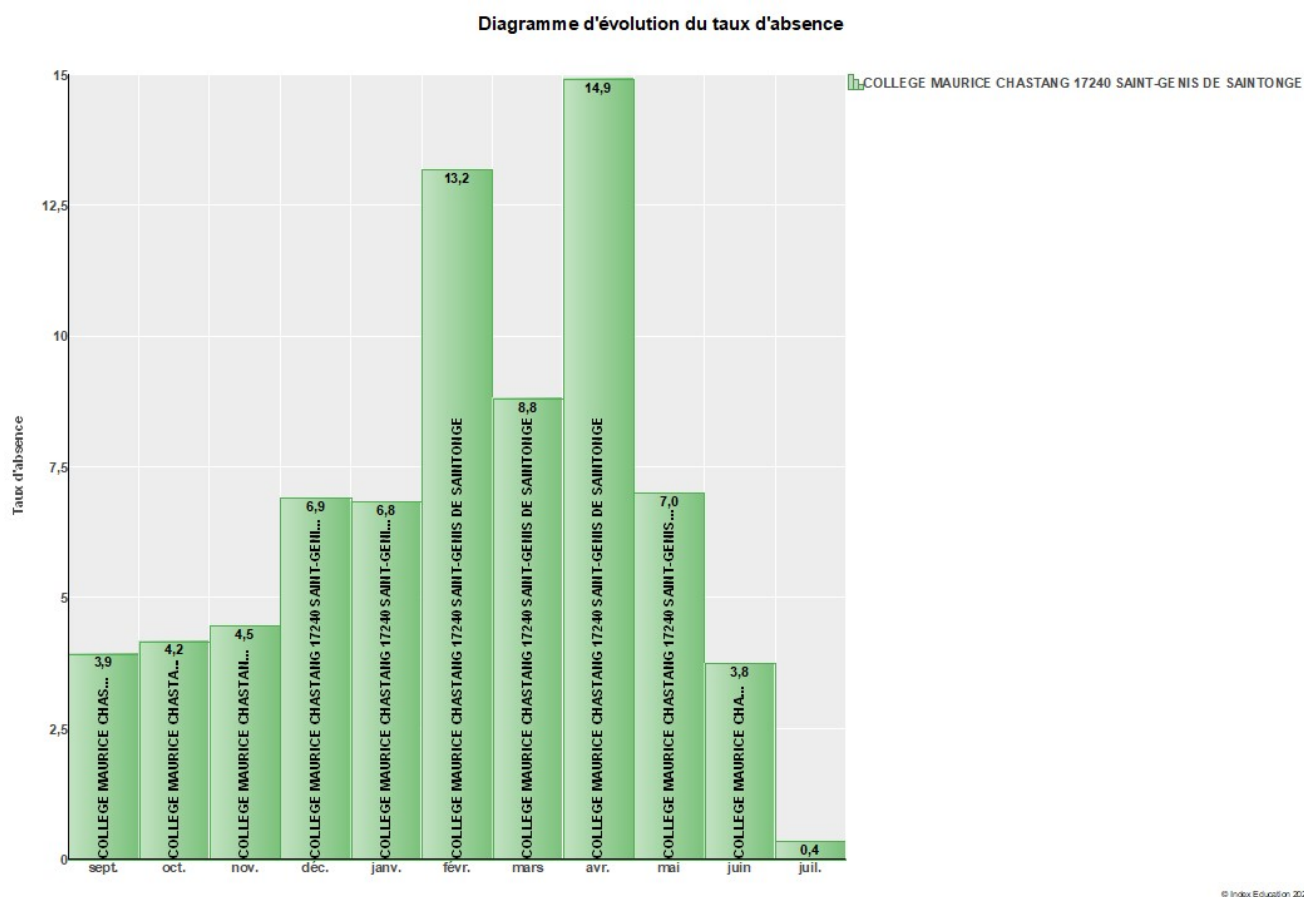
1. Absences

<i>Année scolaire</i>	<i>Total ½ journées d'absence</i>	<i>Taux d'absence</i>	<i>Absences non justifiées (par ½ journée)</i>
2021-2022	9502	8,5%(6.25 sans Covid)	690
2022-2023	6582	6,3%	807
2023-2024	6882	7,05%	671

En ce qui concerne les absences, ces dernières sont légèrement en hausse par rapport à l'année précédente (+0.75 %).

Sur l'année, 1 signalement absentéisme, 1 famille rappelée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale. 4 élèves avec absences régulières ont été suivi par la CPE, le principal, l'infirmière et l'AS.

Taux d'absences mensuel :



Avec une moyenne de 7,4% d'absence (sans compter le mois de juillet), c'est au mois d'avril que nous recensons le plus d'absence cette année avec un taux de 14,9%. Près de 57.9% des absences saisies ce mois-ci concernant des absences pour grève et 12,5% pour maladies sans certificat.

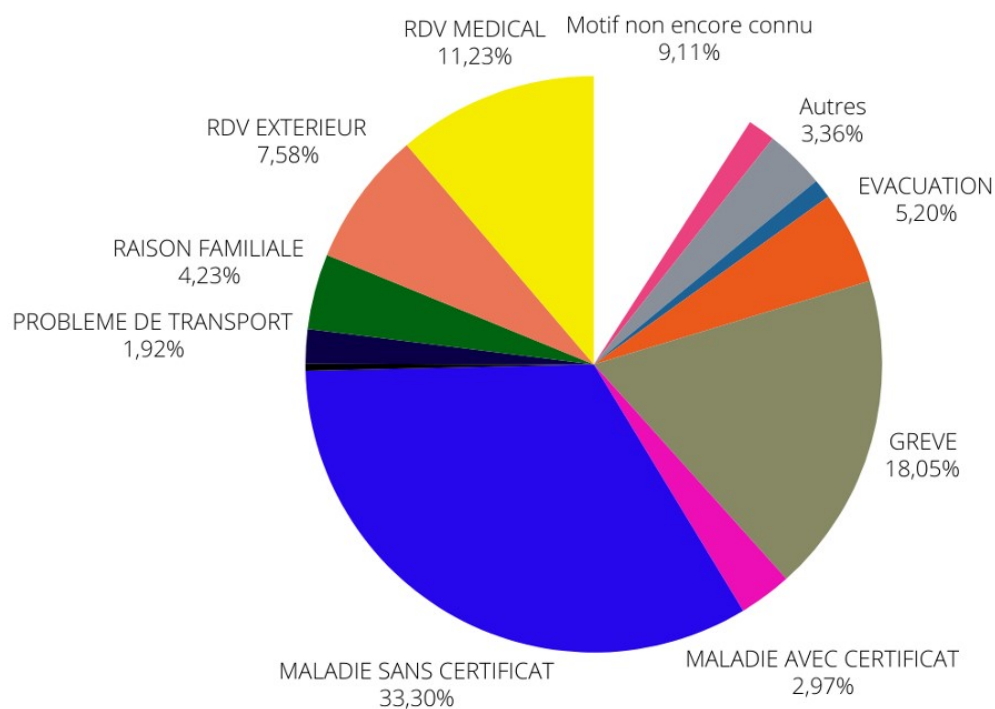
2. Motifs :

Immanquablement, la majeure partie des absences est d'ordre médical, dont un bloc conséquent représentant quasiment 1/3 des absences répertoriées de « maladie sans certificat ».

Près de 11% des absences concernent des élèves absents pour « rdv médical ».

Il est à observer une part relativement importante (9 %) de « motif non connu ».

Néanmoins, ces absences concernent un petit groupe d'élève pour qui, la communication avec les familles, sont parfois difficiles. Ce qui explique que les motifs ne soient pas encore connus.

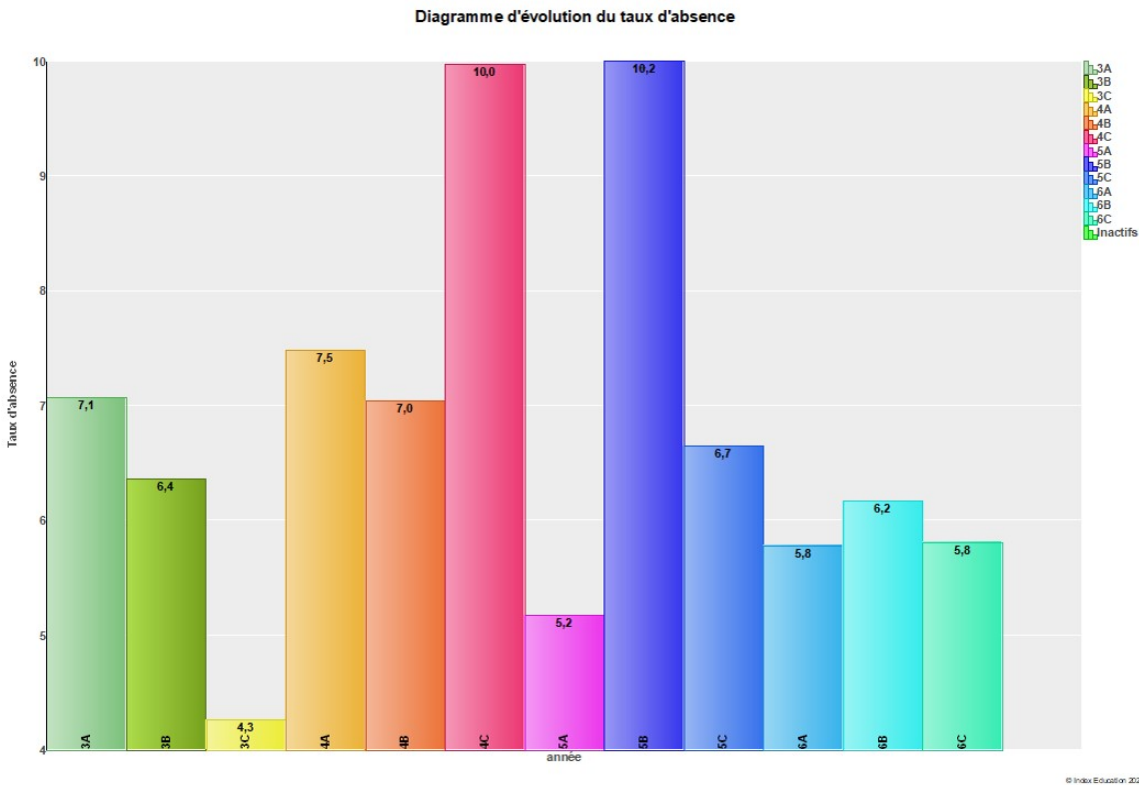
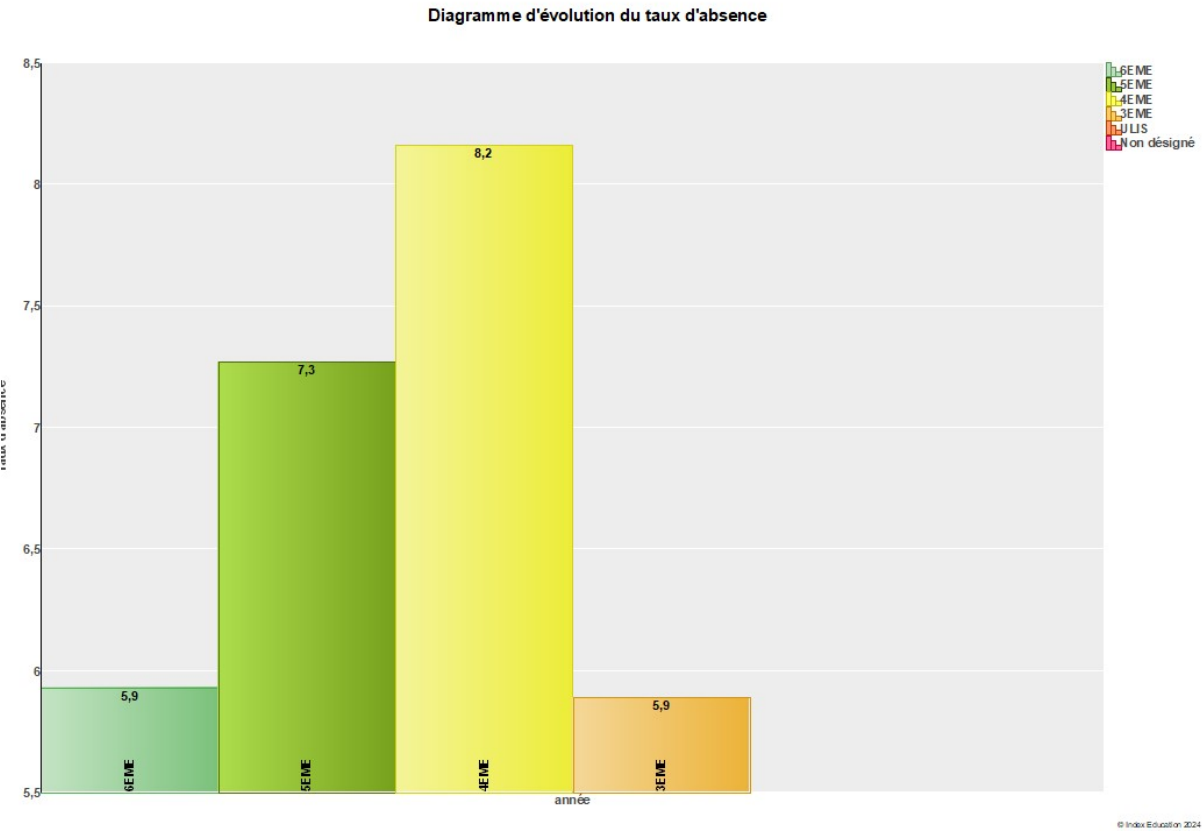


MNC	Motif non encore connu	9,13%
AP	Autre-Prédiction OBLIGATOIRE	1,57%
BL	BLESSE(E) (à préciser)	0,53%
BL	Bléssée(e) (à préciser)	0,07%
CVD	COVID	0,37%
S	ÉCOLE BUISSONNIÈRE	0,01%
ER	ERREUR EMPLOI DU TEMPS	1,10%
EV	EVACUATION	5,22%
GR	GREVE	18,04%
HO	HOSPITALISATION	0,56%
MA	MALADIE AVEC CERTIFICAT	2,97%
ML	MALADIE SANS CERTIFICAT	33,28%
MC	Mesure conservatoire	0,39%
SE	NON VALABLE	0,41%
TR	PROBLEME DE TRANSPORT	1,92%
RF	RAISON FAMILIALE	4,23%
RE	RDV EXTERIEUR	7,58%
RM	RDV MEDICAL	11,22%
RE	REVEIL	1,10%
VA	Vacances anticipées	0,32%

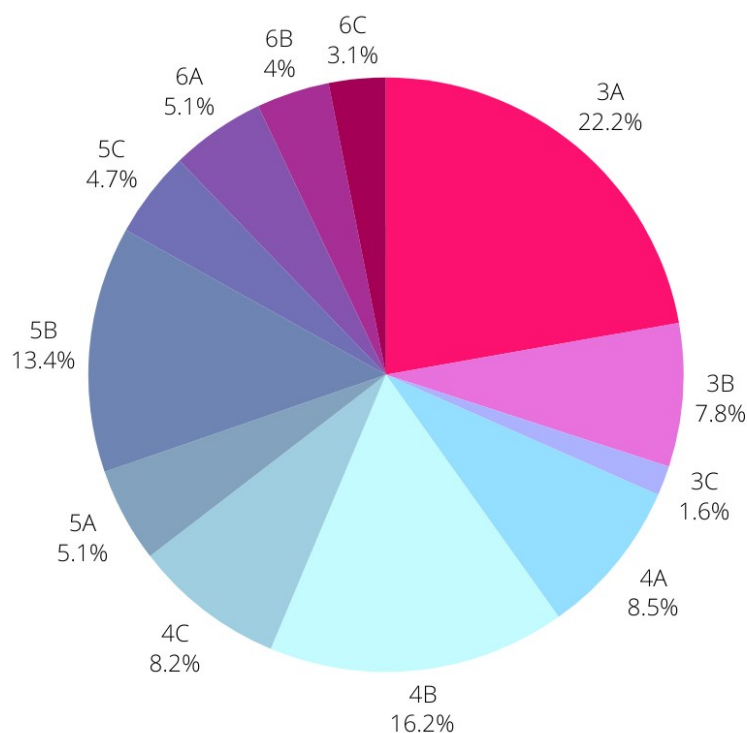
3. Absences de l'année par niveau et classe :

Nous pouvons remarquer que cette année, ce sont les 4èmes qui ont le taux le plus important d'absences (8,2%).

Une différence de 2.3 points avec les 3èmes et 6èmes, qui ont le taux d'absence le plus faible (5.9%).



Nous pouvons par le précédent diagramme observer des différentiels par classe assez importants ; quant au taux d'absence, allant de 4.30 % pour les 3èmeC à 10,2% pour les 4èmeC et les 5ème B.



Concernant les absences injustifiées, c'est chez les 3^{ème}A que l'on constate la plus forte part d'absences non-justifiées.

4. Retards

Les retards sont très peu nombreux sur l'année. La majorité des élèves prenant les transports en commun.

II/ Bilan disciplinaire

Cette présente phase dresse un bilan annuel de l'étendue des mesures d'ordre disciplinaires (punitions et sanctions) par le biais de ce qui a été enregistré sur Pronote, pour l'année 2023-2024, et cela pour tous les membres du personnel habilités.

Grâce à ce récapitulatif détaillé, on peut distinguer l'attitude générale des classes, et celles qui ont rencontré le plus de difficultés.

1) Punitions

Année scolaire	Croix	Retenue	Exclusion de cours
2021-22	1559	500	145
2022-23	1512	329	46
2023-24	1619	435	43

Pour rappel, la norme des croix a pour but de pointer une attitude incorrecte d'un élève qui ne relèverait pas de la mise en retenue immédiate ou de la sanction disciplinaire.

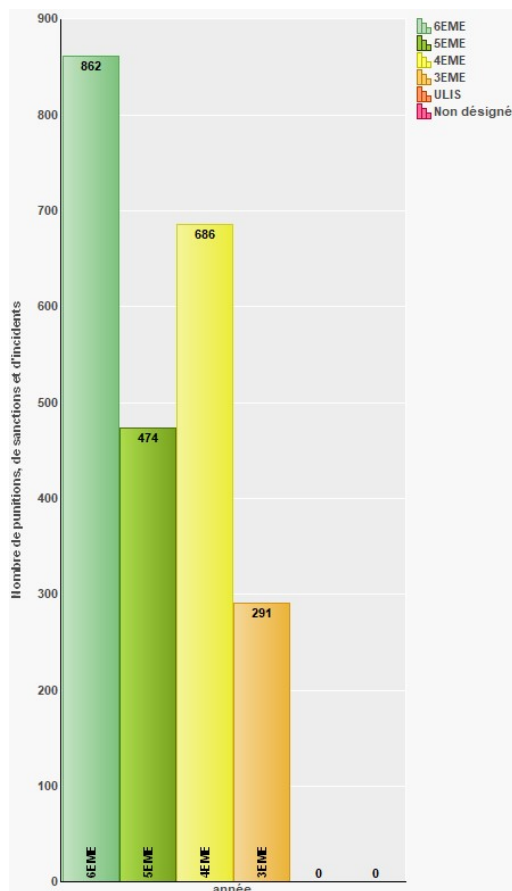
Nous étions restés sur le postulat que, au bout de trois croix l'élève devrait par la suite, effectuer une heure de retenue.

Cette année, les assistants d'éducation réalisaient, par niveau de référence, un bilan régulier des élèves cumulant trois croix ou plus. La CPE évaluait ensuite avec eux, si ce cumul déclenchait une heure de retenue ou non.

Le point positif de ce fonctionnement est que cela a permis un réel suivi en vie scolaire avec un planning à la semaine où les noms des élèves retenus figuraient.

Le travail de retenue est donné par la dernière personne ayant mis la 3^{ème} croix.

De plus, 43 exclusions de cours ont été recensées cette année.



Sur les 2097 punitions qui ont été posées cette année dans l'établissement (croix + retenues + exclusions de cours), il est à noter **que le niveau 6ème reste le plus puni (862)** devant les 4èmes (686), les 5èmes (474) et les 3èmes (291).

A savoir qu'en plus de ces 2097 punitions, s'ajoutent 15 devoirs supplémentaires, 36 mots dans le carnet et 54 retenues avec sursis.

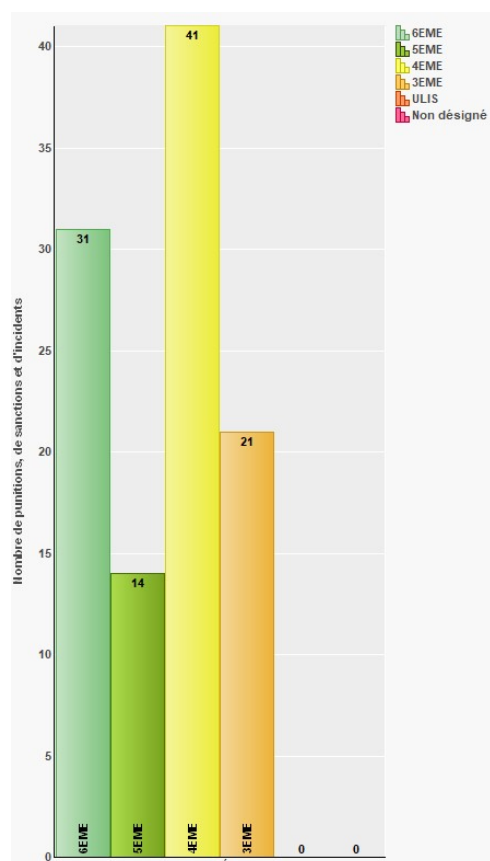
On peut également constater que les mois de novembre (335) et de mai (269) ont été les plus impactés.

On peut aussi noter que les garçons représentent une majorité écrasante des punitions (1596) devant les filles (502).

On dénombre 330 punitions données suite à des problématiques liées au comportement, 490 suite au travail non fait et 320 pour bavardages. Les autres punitions sont répertoriées sous d'autres motifs mais peuvent être, à l'exception de quelques-unes classées dans l'une des trois précédentes catégories puisque l'on retrouve des motifs tel que : incivisme, élève non-rangé, oubli de matériel, refus de travailler, attitude inappropriée en classe...

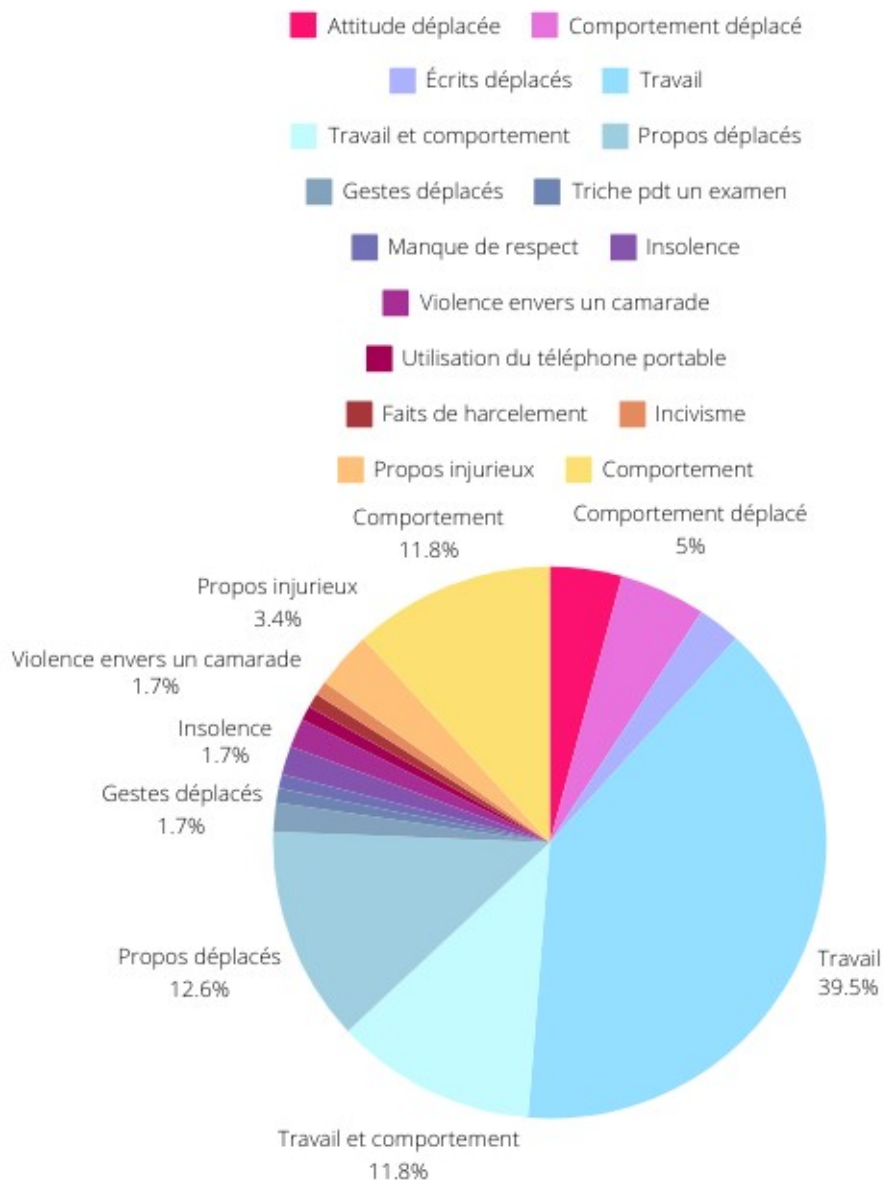
2) Sanctions

Année scolaire	Avertissements (comptabilise les A des CC)	Exclusion temporaire de l'établissement	Exclusion temporaire de la classe (inclusion)
2021-22	?	46	145
2022-23	97	26	3
2023-24	77	14	16



Sur les 107 sanctions qui ont été posées cette année dans l'établissement (avertissements + exclusions temporaires de l'établissement + inclusion), il est à noter **que le niveau 4ème reste le plus sanctionné** (41) devant les 6èmes (31), les 3èmes (21) et les 5èmes (14).

La majorité des sanctions concernent des garçons (95 pour 12 filles).



Le manque de travail reste le premier motif de sanction (39,5%). A noter que les problématiques de comportement et d'attitude sont également les principaux motifs de sanction. Les sanctions pour propos déplacés arrivent ensuite.

III/ Suivi des élèves

1. Le dispositif devoirs/faits

Durant l'année, le dispositif fut proposé par 2 enseignants, 1 AED et la CPE. Cette année, le dispositif proposait un créneau horaire de 1 heure de 16h30 à 17h30 chaque jeudi et par période d'environ 5 semaines. Cela a permis un mouvement des élèves ayant des besoins particuliers. Ce dispositif a été relativement bien suivi et apprécié des élèves. Certains n'ont pu y adhérer faute de moyen de transport.

2. Cellule de veille

Une cellule de veille trimestrielle s'est mise en place sur l'établissement cette année afin de pouvoir réunir les personnels ressources santé (infirmière, assistante sociale et psyen) ainsi que le principal et la CPE. Cette cellule permet de suivre les dossiers « sensibles » élèves tout au long de l'année.

IV/ Bilan et perspectives d'évolution

1. CVC

Le projet commencé l'année dernière concernant le foyer a vu le jour cette année. Son ouverture a eu lieu après les vacances de printemps, entre 13h et 14h. Une inscription au préalable des élèves à la vie scolaire était souhaitée. Chaque jour d'ouverture représentait un niveau. Nous remercions les élèves investis dans le CVC qui ont permis au foyer de rester ouvert. Il serait, dans un objectif d'amélioration de climat scolaire (même si celui-ci est déjà positif), judicieux de continuer son ouverture et peut-être même de l'améliorer.

10 élèves composaient le CVC cette année. Les élèves ont été élus par l'ensemble des élèves du collège après affichage de leur candidature dans le foyer des élèves. Les votes ont été réalisés à bulletin secret et ont permis d'élire 2 représentants par niveau : 6 filles et 4 garçons. Malheureusement, il y a besoin de plus de temps pour faire naître des projets plus conséquents.

Les élèves avaient d'autres idées, réalisables sur les prochaines années comme les menus à thème au réfectoire, la création d'un escape-game sur un thème important comme le cyberharcèlement...

Le bal de fin d'année des élèves de troisième a été organisé par la vie scolaire et la FCPE, avec la participation financière du FSE et de la FCPE.

A St Genis de Saintonge,

le 24/06/2023

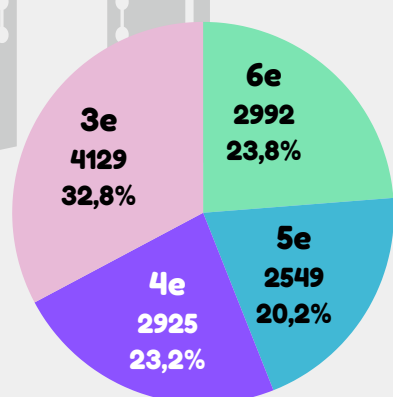
Caroline MOREAU et la Vie Scolaire.

Rapport d'activités du CD1

2023-2024

1

LIEU, ACCUEIL ET FREQUENTATION



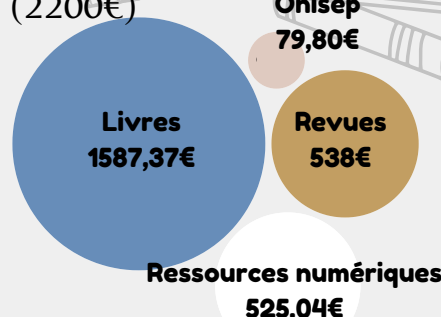
- 12595 élèves accueillis sur 123 jours
- Fréquentation quotidienne = 103 élèves
- 16 élèves par heure (jusqu'à 34)
- Une moyenne de 35 élèves sur la pause méridienne
- Mois les plus importants : janvier, mai et juin

2

GESTION DES RESSOURCES

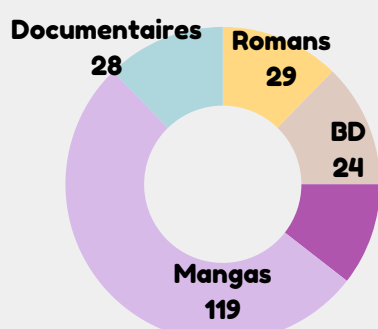
BUDGET

- Budget 2024 en légère augmentation (2200€)
- Baisse de 1000€ en 2023
- Pas d'achat de matériel
- Réduction des abonnements papier / abonnement en ligne - Cafeyn



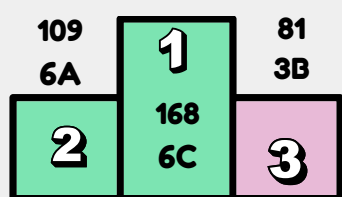
GESTION DU FONDS

- 200 acquisitions
- 281 documents enregistrés (peu de périodiques)



PRÊTS

- 1681 prêts élèves (2616 avec séries de français)
- Baisse de 11% d'emprunts par rapport à 2022-2023 mais taux bien supérieur à la période 2015-2021 (+52%)
 - Moins de tables thématiques attrayantes cette année
 - Beaucoup de lecture sur place cette année
- Emprunts majoritairement en 6e et 3e (baisse notable en 5e et 4e = -63%)
- 48% des élèves ont emprunté au moins 1 livre



- La majorité des documents empruntés sont les mangas (57%) et les BD (près de 20%)
- Légère augmentation de prêts de romans (de 11% à 14%)
- 10 élèves ont plus de 50 prêts enregistrés. Un élève de 6e a emprunté 168 documents, une élève de 6e 109 (de mars à juin) et une élève de 3B 81.

3

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Recherches documentaires et Education aux médias et à l'information - initiation 6e.
- Méthode et aide à la recherche documentaire (tous niveaux - oraux).
- LATIN: Exposés Dieux 5e; création d'un système solaire des Dieux (5e);
 - Création de couvertures de journaux People sur la République romaine et d'affiches sur les héros romains (4e);
 - Recherches pour exposés (3e).
- ARTS: Travail sur le Fauvisme: recherches sous forme de jeu de piste (6e);
 - Recherches documentaires (5e);
 - Sélection de documents et travail sur l'architecture durable (création - 4e);
 - Réflexions et diaporama sur le film Big Eyes; oraux travail sur l'argumentation (3e)
- FRANCAIS: Séance poésie (4e); Création de cartes à partir du vocabulaire de l'amour (4e); création de Lapbook sur des nouvelles fantastiques (4e); séances presse EMI, création de Fake news et rencontre d'un journaliste (4e).
- EPI Espagnol/Latin sur Les 12 travaux d'Hercule (création d'images interactives)
- EPI HG/SVT/EMI: création d'une exposition sur le thème "Sport, science et "race" dans la première moitié du XXe s.

OUVERTURE CULTURELLE

Club Japon manga - Prix Minami manga - Sortie Cité de la BD - Journée Japonaise

Sortie festival antique - Journée romaine - Activité Tribunal divin (latin)

Temps de lecture et rallye Ulys - Jury concours d'écriture Tape m'en 5 - Participation au Prix des collégiens, accueil autrice et sortie à Saintes

4

Débat sur l'énergie Physique-Chimie - Conférence sur l'IA Atelier scientifique

Semaine de la presse et des médias